

Communiqué aux médias

6 octobre 2026

Faire don de son or dentaire pour redonner la vue

La Société suisse des médecins-dentistes et la Croix-Rouge suisse collaborent pour apporter des soins ophtalmologiques dans sept pays. De trop nombreuses personnes vivent encore avec une déficience visuelle qui entrave leur quotidien. Dans la plupart des cas, elle aurait pu être évitée ou pourrait être soignée. L'accès aux soins est particulièrement limité dans les zones rurales défavorisées.

La Société suisse des médecins-dentistes (SSO) et la Croix-Rouge suisse travaillent ensemble depuis plus de 45 ans. Les médecins-dentistes collectent l'or dentaire auprès des patients qui souhaitent en faire don. L'or est ensuite vendu par la Croix-Rouge suisse pour financer des projets ophtalmologiques dans des pays où les besoins sont particulièrement importants. Une simple couronne en or dentaire d'une valeur de 50 francs permet par exemple de financer une opération de la cataracte au Togo.

Des petites interventions qui changent la vie

Au Bangladesh, au Bénin, au Burkina Faso, au Kirghizistan, au Népal, en Syrie et au Togo, la Croix-Rouge s'engage pour que les soins et les interventions ophtalmologiques deviennent accessibles même aux personnes les plus défavorisées. Une simple opération de la cataracte peut changer la vie. Cette intervention de courte durée rend la vue à des personnes aveugles qui retrouvent ainsi leur autonomie.

La Croix-Rouge organise des examens de la vue pour les enfants et les adolescents dans les écoles d'entente avec les autorités locales. Elle distribue des lunettes pour corriger les défauts visuels et forme du personnel spécialisé – y compris des médecins – et des bénévoles. La prévention et la sensibilisation occupent une place importante dans les activités de la Croix-Rouge.

Journée mondiale de la vue

À l'occasion de la Journée mondiale de la vue, le 8 octobre prochain, la SSO et la Croix-Rouge suisse rappellent qu'une bonne vision est essentielle à l'éducation, à l'activité professionnelle, à la participation sociale et à l'autonomie. Cependant, de nombreuses personnes dans le monde n'ont pas accès aux soins ophtalmologiques. Chaque don d'or dentaire ou de vieux bijoux permet de financer la prévention, le conseil et les traitements ophtalmologiques. Ensemble, nous pouvons contribuer à améliorer l'accès aux soins des communautés les plus vulnérables.

Comment soutenir les projets ophtalmologiques :

- Faire don de votre or dentaire. Informez votre médecin-dentiste que vous souhaitez faire don de votre or dentaire à la Croix-Rouge suisse.
- Faire don de vieil or et de bijoux en argent, en platine, en palladium ou en or. Chaque geste compte ! www.redcross.ch/vieilor

- Faire un don en espèces ou souscrire un parrainage pour redonner la vue : [Redonner la vue | CRS](#)

Contact :

Joëlle Etienne, porte-parole de la Croix-Rouge suisse, 058 400
44 13, joelle.etienne@redcross.ch

Images et copyright :



Les patientes et les patients peuvent faire don de leur or dentaire récupéré par les médecins-dentistes. © CRS



Un bénévole de la Croix-Rouge soutient une personne aveugle à Lomé, au Togo.
© Enok Tsevi/CRS/Fairpicture



Le centre ophtalmologique de Notsè, au Togo a été équipé d'appareils modernes dans le cadre du programme mené par la Croix-Rouge. © Enok Tsevi/CRS/Fairpicture